

Commune de Réchicourt le Château



Annexe sanitaire du P.L.U.

Note relative au réseau d'eau potable



REV	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION		APPROBATION		N° AFFAIRE : 08366	Page : 1/11
0	24/05/2012	Approbation PLU	OTE - S. WASSMUTH		L.D.			
Les révisions sont indiquées par une marque de révision notée en marge								

SOMMAIRE

1.	Introduction	3
2.	Généralités	4
2.1.	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	4
2.2.	DEMOGRAPHIE	5
2.3.	DEVELOPPEMENT URBAIN	5
2.4.	ANALYSE PAYSAGERE	5
2.5.	TOPOGRAPHIE	6
2.6.	GEOLOGIE	6
2.7.	HYDROGEOLOGIE	6
2.8.	RESEAU HYDROGRAPHIQUE	6
3.	Etat actuel.....	8
3.1.	STRUCTURE ADMINISTRATIVE	8
3.2.	INSTALLATIONS EXISTANTES	8
3.2.1.	RESEAU INTERCOMMUNAL DU SYNDICAT DES EAUX DE LORQUIN GONDREXANGE	8
3.2.2.	RESEAU DE LA COMMUNE DE MOUSSEY	9
3.2.3.	RESEAU COMMUNAL	10

1. Introduction

Conformément à l'article R. 123-14 du Code de l'Urbanisme, la présente annexe sanitaire, relative au réseau d'eau potable, accompagne le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Elle est constituée des pièces suivantes :

- la note technique décrivant les caractéristiques essentielles du réseau dans son état actuel,
- un plan du réseau avec les projets d'aménagement.

Le présent document constitue la note technique.

2. Généralités

La commune adhère à la Communauté de Communes du Pays des Etangs qui a été créée le 24 décembre 2002. Elle a succédé au SIVOM de Réchicourt le Château, créé en 1968. Elle regroupe les 14 communes du canton de Réchicourt le Château : Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Foulcrey, Fribourg, Gondrexange, Guermange, Hertzing, Ibigny, Languimberg, Moussesey, Réchicourt-le-Château, Richeval et Saint-Georges.

Les communes membres ont transféré à la Communauté de Communes des compétences dans les domaines suivants :

- Aménagement de l'espace communautaire,
- Développement économique,
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Politique du logement et du cadre de vie,
- Vie sociale, scolaire, sportive et culturelle,
- Appui aux communes.

La commune de Réchicourt le Château adhère également :

- au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Lorraine,
- au Syndicat des Eaux de Lorquin Gondrexange pour l'alimentation en eau potable,
- au Syndicat Intercommunal de développement touristique du Pays de Sarrebourg,
- au Pays de Sarrebourg.

2.1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Réchicourt le Château se situe en limite Sud du département de la Moselle, en bordure Sud-Ouest du Pays des Etangs.

La commune se trouve :

- à 2 km au Nord de la limite interdépartementale entre la Moselle et la Meurthe et Moselle,
- à 17 km au Sud-Ouest de Sarrebourg, chef lieu d'arrondissement,
- à 70 km au Sud-Est de Metz,
- à 25 km au Nord-Est de Lunéville,
- à 47 km à l'Est de Nancy.

Le ban communal de Réchicourt le Château occupe une superficie de 2 414 ha et englobe une partie du village de Bataville.

La commune de Réchicourt le Château est chef lieu de canton et est rattachée à l'arrondissement de Sarrebourg.

2.2. DEMOGRAPHIE

La population de Réchicourt le Château en 2006 est estimée à 559 habitants.

Depuis 2006, la commune connaît un regain d'attractivité avec l'installation de nouveaux habitants dans la cité Bata.

2.3. DEVELOPPEMENT URBAIN

La commune de Réchicourt le Château se compose de deux entités distinctes :

- le village,
- la cité Bata qui s'étend de part et d'autre de la limite intercommunale avec Moussey.

Le village de Réchicourt le Château s'inscrit au creux d'un vallon dominé par une butte sur lequel s'est installé le château.

Le centre ancien du village présente les caractéristiques traditionnelles d'un village lorrain avec des fronts bâtis denses derrière lesquels s'étendent jardins et vergers.

Les développements récents présentent un tissu plus lâche le long des axes routiers ou en épaisseur au Sud du centre ancien contribuant à un étalement du village.

Il est limité au Sud par l'emprise ferroviaire et les exploitations agricoles se répartissent à sa périphérie.

La cité Bata, au Nord du ban communal est née de la volonté de Thomas Bata de construire une ville nouvelle sur le site de Hellocourt, sur les bans communaux de Moussey et Réchicourt le Château.

La commune de Réchicourt le Château compte sur son ban une partie des unités d'habitation au Nord en lisière de forêt et s'ouvrant sur l'étang de la Laixière et une partie du site de production.

2.4. ANALYSE PAYSAGERE

La commune de Réchicourt le Château s'inscrit dans la grande unité paysagère du secteur des Grands Etangs.

Cette unité paysagère orientée Sud-Nord, constitue une caractéristique emblématique du grand paysage mosellan.

Localement le paysage est marqué par la topographie et est limité par les massifs boisés. Les entités bâties s'inscrivent en creux de vallon et le bâti n'émerge ainsi que très peu de la topographie ; les éléments les plus hauts sont plus particulièrement visibles lorsqu'ils ne sont pas masqués par des rideaux végétaux. Ainsi, du village on peut distinguer le clocher de l'église ou le château implanté sur une butte ; de Bataville, seuls les immeubles du site industriel sont visibles au-dessus de la végétation.

Sur le reste du ban, les arbres isolés constituent les seules références verticales. Ainsi à l'Est du village, deux arbres en sommet de colline constituent un repère visuel pour l'ensemble du territoire communal.

2.5. TOPOGRAPHIE

Le ban communal de Réchicourt le Château se caractérise d'un point de vue topographique par une succession de buttes et de vallons et l'altitude varie de 242 mètres au point le plus bas à 333 m au point le plus haut.

2.6. GÉOLOGIE

La géologie du Pays des étangs correspond à des marnes et argiles qui ont favorisé la formation d'étangs, les forêts se développant principalement en partie haute des reliefs.

2.7. HYDROGÉOLOGIE

L'ancien site industriel Bata est inscrit sur la base de données des Sites et Sols Pollués (BASOL) pour ses activités passées de tannerie du cuir, ses lagunes et une ancienne décharge.

La nappe des grès du trias inférieur qui s'écoule au droit du site est protégée par une couche argileuse d'une épaisseur d'environ 40 mètres, aucun prélèvement n'est réalisé dans cette nappe afin de ne pas percer la couche la protégeant.

2.8. RESEAU HYDROGRAPHIQUE

La commune de Réchicourt le Château s'inscrit dans le bassin versant du Sânon. Le ban communal est drainé de nombreux ruisseaux, et en particulier le ruisseau St Blaise, le ruisseau du Pré Florentin, le ruisseau de Béming et le ruisseau du Grand Bois. Ils s'écoulent soit vers l'étang de Gondrexange, soit vers le Sânon à proximité du Canal de la Marne au Rhin qui traverse le ban communal d'Est en Ouest.

Le réseau hydrographique de la commune se caractérise par ailleurs par la présence des étangs, notamment celui de Réchicourt et celui de la Laixière.

▪ Le Sânon

Le Sânon draine un bassin-versant de 12,1 km². A hauteur de sa confluence avec la Laixière, il présente un débit moyen de 0,840 m³/s.

C'est un affluent de la Meurthe.

Une station du réseau national de bassin (RNB) permet d'appréhender la qualité du Sânon à Lagarde en aval de Moussey.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Qualité Générale	2	2	2	2	1B	2	3	2	2	2
• O2 dissous % (percentile 90)	68	81	81	66	78	75	68	68	65	72
• O2 dissous mini. en mg/l	6,4	7,3	7,5	5,7	6,4	7	5,9	6,3	5,8	6,6
• DBO5 (percentile 90)	4	3	3	6	3,2	3	3,6	3,4	6	3,4
• DCO (percentile 90)	38	35	36	39	25	30	43	24	39	26
• NH4+ (percentile 90)	0,14	0,24	0,21	0,91	0,14	0,11	0,38	0,23	0,34	0,33

Légende

Classe de qualité	Qualité Générale	Oxygène dissous en mg/l	Oxygène dissous en % de saturation	DBO5 en mg/l d'O2	DCO en mg/l d'O2	NH4+ en mg/l
Très bonne	1A	>= 7	>=90	<=3	<=20	<=0,1
Bonne	1B	5 à 7	70 à 90	3 à 5	20 à 25	0,1 à 0,5
Passable	2	3 à 5	50 à 70	5 à 10	25 à 40	0,5 à 2
Mauvaise	3	Milieu à maintenir aérobie en permanence		10 à 25	40 à 80	2 à 8
Pollution excessive	M	Observation de Milieu anaérobie		>25	>80	>8

L'objectif de qualité fixé pour ce cours d'eau est de maintenir une qualité au minimum passable.

D'un point de vue piscicole, le cours d'eau est classé en deuxième catégorie¹.

▪ Le canal de la Marne au Rhin

Grand axe Est-Ouest, le canal de la Marne au Rhin est un ouvrage dédié à la navigation et géré par le Service de la Navigation. Le canal relie le Bassin Parisien et le haut bassin de la Moselle au Rhin moyen.

La commune de Réchicourt le Château n'est pas identifiée au dossier départemental des risques majeurs de Moselle comme étant susceptible d'être soumise à un risque d'inondation.

¹

Le classement en catégorie piscicole est un classement administratif départemental sur lequel s'appuie la réglementation halieutique (relative à la pêche) : les cours d'eau, canaux et plans d'eau sont classés en deux catégories piscicoles.

En l'absence de pressions sur les cours d'eau, ce classement rend compte de la biologie des espèces :

- la 1ère catégorie comprend les cours d'eau principalement ou potentiellement peuplés de truites, ce sont des cours d'eau dits "à salmonidés dominants" ;
- la 2ème catégorie regroupe tous les autres cours d'eau, canaux et plans d'eau, qui sont dits "à cyprinidés dominants".

3. Etat actuel

3.1. STRUCTURE ADMINISTRATIVE

L'alimentation en eau du village de Réchicourt le Château est gérée par le syndicat des eaux de Lorquin Gondrexange.

Constitué par arrêté préfectoral du 14 février 1956, ce syndicat résulte de la fusion de l'ancien syndicat des eaux de Lorquin, créé par arrêté ministériel du 1^{er} septembre 1902 et du Syndicat des eaux de Gondrexange.

En 2009, le syndicat regroupait 24 communes, soit 7 718 habitants.

L'alimentation en eau de la cité Bata est gérée par la commune de Moussey.

La commune de Réchicourt le Château n'est concernée par aucun périmètre de protection de captage d'eau.

3.2. INSTALLATIONS EXISTANTES

3.2.1. RESEAU INTERCOMMUNAL DU SYNDICAT DES EAUX DE LORQUIN GONDREXANGE

Ce réseau d'eau alimente le village de Réchicourt le Château.

3.2.1.1 PRODUCTION

Le syndicat des eaux de Lorquin-Gondrexange dispose à l'heure actuelle de 8 captages des sources dans le massif vosgien. L'ensemble de ces points d'eau se divise de la manière suivante :

- sources de Turquestein : ces sources sont depuis le raccordement de 2 nouvelles émergences en 1996 au nombre de 7. Elles se trouvent toutes situées dans la Vallée de la Sarre Blanche sur le ban communal de la commune de Turquestein-Blanc Rupt,
- source de Neuffontaines : elle a été captée en 1955 à proximité de la ferme « La Hutte » à la limite des territoires des communes de Lafrimbolle et de Bertramboise.

Ces sources alimentent le réservoir principal de Fraquelfing (par gravité depuis Turquestein et par pompage depuis Neuffontaines) d'où partent les conduites de distribution vers les communes par l'intermédiaire de réservoirs d'équilibre.

En 2009, le volume d'eau prélevée s'élève à 593 020 m³, dont :

- 398 121 m³ pour les sources de Turquestein,
- 194 899 m³ pour les sources de Neuffontaines.

2 forages ont été créés en 2009 sur la commune de Niderhoff avec mise en service en 2010.

Les installations de production sont constituées de 8 réservoirs et 18 bâches dont la capacité de stockage s'élève à 2 920 m³.

3.2.1.2 DISTRIBUTION

L'évolution de la consommation d'eau sur le syndicat est la suivante :

Syndicat	Consommation 2009 en m ³	Consommation 2008 en m ³	Consommation 2007 en m ³	Nombre d'abonnés
Total	505 503	479 440	471 812	3 410

Le réseau du syndicat se caractérise par :

- 300 km de réseaux,
- 3 410 branchements (usagers domestiques),
- 1 seul gros consommateur,
- Taux de conformité microbiologique de l'eau distribuée : 94,3%,
- Rendement du réseau : 86%

Des travaux de renforcement et d'extension du réseau sont réalisés chaque année.

En 2009, un bouclage a été réalisé entre Avricourt et Réchicourt.

3.2.1.3 QUALITE DE L'EAU

Le syndicat possède une station de neutralisation sur son réseau intercommunal.

Dans le cadre du contrôle sanitaire, 5 analyses sur 35 n'étaient pas conformes :

- 1 non-conforme pour contamination bactériologique,
- 2 non-conformes pour contamination microbiologique,
- 2 non-conformes pour propriété physique de l'eau.

Après désinfection, les 5 analyses non-conformes ont répondu aux exigences réglementaires de qualité.

Toutes les analyses démontrent une faible conductivité : l'eau est susceptible d'être corrosive.

3.2.2. RESEAU DE LA COMMUNE DE MOUSSEY

Le réseau d'eau potable de la commune de Moussey alimente la cité Bata. Il existe peu de données sur ce réseau.

3.2.2.1 PRODUCTION

La quantité d'eau produite en 2009 a été de 105 683 m³, soit environ 290 m³/jour (volume enregistré au compteur de la station de pompage).

Le volume du réservoir communal est de 1200 m³.

3.2.2.2 DISTRIBUTION

La commune de MOUSSEY assure la distribution d'eau au mieux de l'intérêt général. Elle fournit l'eau à une partie des communes de RECHICOURT-le-CHATEAU et MAIZIERES-lès-VIC.

3.2.2.3 QUALITE DE L'EAU

10 prélèvements représentatifs de l'eau distribuée ont été réalisés à des dates différentes ; les résultats ont été ensuite comparés aux valeurs limites réglementaires :

- 3 analyses au réservoir communal,
- 3 analyses à Moussesey-village,
- 2 analyses à la ferme du moulin,
- 1 analyse à la Cité Bata,
- 1 analyse à la ferme d'Hellocourt.

L'eau distribuée par la commune de MOUSSEY au cours de l'année 2009 était d'excellente qualité bactériologique.

Elle est restée conforme aux exigences de qualité fixées pour les paramètres physicochimiques en relation avec la structure naturelle des eaux (sodium, chlorures,...), les substances indésirables (nitrates, fluor,...), les substances toxiques et les pesticides.

3.2.3. RESEAU COMMUNAL

3.2.3.1 CONSOMMATION

L'évolution de la consommation d'eau sur la commune de Réchicourt le Château est la suivante :

Syndicat	Consommation 2009 en m ³	Consommation 2008 en m ³	Consommation 2007 en m ³	Nombre d'abonnés
Total	24 579	28 486	25 663	215

En 2009, la consommation moyenne annuelle sur la commune est de 24 579 m³, ce qui représente 4,9% de la consommation du Syndicat.

Le nombre d'habitants étant de 559, la consommation domestique moyenne d'eau par habitant et par jour est de 120 l.

A l'échelle du Syndicat, la consommation domestique moyenne d'eau par habitant et par jour est de 179 l.

La consommation moyenne de la commune de Réchicourt le Château est nettement inférieure à la consommation moyenne du syndicat.

L'évolution de la consommation sur la cité Bata n'est pas connue.

3.2.3.2 DISTRIBUTION

La commune est desservie par deux réseaux d'alimentation distincts : l'un pour le village de Réchicourt le Château à partir du syndicat des eaux de Lorquin-Gondrexange, l'autre pour la cité Bata à partir du réseau d'eau potable de la commune de Moussey.

La desserte de la commune de Réchicourt le Château est assurée par 3 branches :

- une conduite DN 110 provenant par le Nord de la commune rue du Pont de Pierre,
- une conduite DN 80 provenant par le Sud-Ouest de la commune route d'Avricourt,
- une conduite DN 100 provenant par le Sud de la commune route de Foulcrey.

Le réseau de Réchicourt le Château est globalement maillé, à l'exception des antennes de la commune où le tissu urbain ne permet pas le maillage du réseau.

Les extensions récentes sont pourvues d'un réseau maillé de diamètre 80 mm.

Les conduites de distribution ont des diamètres compris entre 60 et 100 mm.

Concernant la cité Bata, il n'existe pas de plan du réseau d'eau potable. La description du réseau de distribution ne peut être dressée.

3.2.3.3 SERVICE INCENDIE

Les dispositions à prendre en vue de la lutte contre l'incendie sont régies par la circulaire interministérielle du 10 décembre 1951. Les canalisations alimentant les appareils d'incendie devront pouvoir fournir un débit minimal de 60 m³/h avec une pression au sol d'au moins 1 bar. L'espacement entre poteaux d'incendie doit être de l'ordre de 150 m.

Le réseau de distribution de la commune de Réchicourt le Château est équipé de poteaux d'incendie et poteaux auxiliaires répartis sur l'ensemble de la commune.

Des poteaux d'incendie et poteaux auxiliaires sont également répartis dans la cité Bata.

3.2.3.4 QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Le contrôle sanitaire est confié à l'agence régionale pour la santé de la Lorraine.

Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé. Les prélèvements sont réalisés à la ressource et sur le réseau de distribution (réservoirs, communes aux robinets du consommateur).

Pour 2009, le contrôle sanitaire a permis de constater que l'eau produite et distribuée par le Syndicat des eaux de Lorquin-Gondrexange est de bonne qualité bactériologique pouvant être exceptionnellement contaminée. Elle est restée conforme aux exigences de qualité fixées pour les substances indésirables (nitrates, fluor,...), les paramètres physico-chimiques en relation avec la structure naturelle des eaux (sodium, chlorures,...), les substances toxiques et les pesticides ; à l'exception d'un dépassement de la référence de qualité fixée pour le paramètre bactéries coliformes.

Pour 2009, le contrôle sanitaire a permis de constater que l'eau produite et distribuée par la commune de Moussey sur la cité Bata est d'excellente qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux exigences de qualité fixées pour les substances indésirables (nitrate, fluor,...), les paramètres physico-chimiques en relation avec la structure naturelle des eaux (sodium, chlorures,...), les substances toxiques et les pesticides.